

L'ADISQ félicite Mathieu Lacombe pour sa nomination à titre de ministre de la Culture et des communications

COMMUNIQUÉS



Diffusé le jeudi 20 octobre 2022

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) félicite Monsieur Mathieu Lacombe pour sa nomination à titre de ministre de la Culture et des communications.

L'Association est enthousiaste à l'idée de travailler avec le nouveau ministre sur les chantiers prioritaires pour l'industrie indépendante de la musique, notamment la relance du spectacle et le soutien financier à l'industrie.

« Après plus de deux ans de pandémie, notre industrie fait face à des défis majeurs : phénomène d'engorgement en enregistrement sonore et en spectacle, pénurie de main-d'œuvre, inflation, retour lent des publics en salle ou encore absence de visibilité de nos artistes en ligne pour ne citer qu'eux. Dans ce contexte de grande incertitude, le cycle d'investissement, crucial à l'épanouissement de l'industrie musicale, doit être maintenu afin que nos entreprises continuent de soutenir une masse critique d'artistes en particulier les plus affectés comme les émergents. » a déclaré Jean-Francois Renaud, président de l'ADISQ

« Tout au long de la COVID19, le gouvernement précédent a répondu présent en débloquant des sommes pour que les entreprises œuvrant en musique et en spectacle puissent traverser la crise. Administrées avec rigueur pas la SODEC, ces sommes ont contribué à la poursuite des activités de nos entreprises permettant ainsi à nos artistes de continuer d'exercer leur art tout en garantissant le maintien des emplois dans l'un des secteurs les plus lourdement touchés. Alors que ceux-ci restent fragilisés, le soutien octroyé à ces entrepreneurs, sur lesquels repose une large part de notre écosystème musical, doit être maintenu » a souligné Eve Paré directrice générale de l'ADISQ.

L'ADISQ remercie la ministre sortante, Nathalie Roy, qui, par son action tout au long de son mandat, a montré son attachement à notre musique. Nous pensons en particulier à l'annonce d'un budget historique pour le secteur musical en mars 2020, son soutien indéfectible tout au long de la pandémie et la révision de la Loi sur le statut de l'artiste attendue depuis longtemps.

L'ADISQ entend poursuivre le précieux travail de collaboration avec le nouveau ministre Mathieu Lacombe pour que l'on puisse répondre ensemble aux défis majeurs auxquels notre industrie fait face.

À propos de l'ADISQ

Fondée en 1978, l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) est un joueur clé de l'industrie de la musique et du spectacle au Québec. L'association, qui représente plus de 170 entreprises, a pour mission de les outiller, de les accompagner et de

veiller à ce que le cadre dans lequel elles évoluent favorise leur essor, pour que les musiques et les spectacles d'ici rayonnent sur notre territoire et au-delà de nos frontières.

-30-

Pour renseignements :

Simon Claus

Directeur, Affaires publiques

sclaus@adisq.com

(514) 842-5147 poste 24